



Bourg-en-Lavaux
Conseil communal

REGISTRE DES INTÉRÊTS

DÉCLARATION

Nom : Gilliéron

Prénom : Antoine

Groupe : Vert-e-s et Ouvert-e-s

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	- Directeur de l'Académie Musicale de Morges (association de droit privé active dans la culture) - Secrétaire général de la Fondation Aletheia (fondation philanthropique de droit privé active dans la lutte contre la précarité) - Professeur de piano et d'harmonie pratique au Conservatoire Populaire de Musique, Danse et Théâtre de Genève
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	- Membre du comité de l'Académie Musicale de Morges en qualité de directeur - Membre du Conseil de fondation de la Fondation Aletheia en qualité de secrétaire général
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	- Expert pour l'évaluation de la musique dans le cadre de la Maturité fédérale (Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'innovation)
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	- Membre du comité et secrétaire de la section Lavaux-Oron des Vert-e-s vaudois
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : Grandvaux, le 13.10.2025

Signature :